

Communiqué de presse – 26 octobre 2017

Déclaration des présidents des universités d'Aix-Marseille, Bordeaux, Strasbourg

PIA 3 : un franc succès pour nos universités d'excellence

Dix projets de nos trois universités pluridisciplinaires sur 29 projets retenus et 191 dossiers examinés par un jury international viennent d'être lauréats de l'appel à projet « Ecole universitaire de recherche », initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le Commissariat général aux investissements PIA 3. C'est important et c'est remarquable. Ces projets représentent 34 % de l'ensemble des projets retenus et 29 % de la masse totale des crédits consacrés à cet appel à projets. Ce nouveau succès obtenu main dans la main avec nos partenaires CNRS et Inserm confirme notre position de leaders dans le paysage des universités d'excellence.

Ce résultat nous conforte et nous motive à renforcer nos échanges pour faire de l'IdEx un levier pour la réussite de nos étudiants, de nos chercheurs, de nos équipes et plus largement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation français. La période probatoire -2012-2016- nous a permis de mettre en place de nouvelles modalités de pilotage de projets, d'innover dans les thématiques abordées, parfois d'oser. Les projets retenus ont une forte dimension internationale et des liens renforcés avec les acteurs économiques. En tant qu'acteurs du développement et de l'attractivité de nos territoires nous y sommes particulièrement attentifs. Oui, nos universités sont une chance pour nos territoires, aussi différents soient-ils.

A chaque succès nous le constatons, cela dynamise les projets des équipes, développe les capacités à travailler en communauté. Cela met également en lumière les spécificités de nos sites. Nos échanges nous permettent de tenir compte des expériences respectives et d'en tirer des bonnes pratiques pour tous. Nous développons nos interactions pour tirer le meilleur de chaque expérience, tout en respectant les profils et les histoires particulières de chaque site.

Ce modèle des « graduate schools à la française » induit un vrai changement dans l'organisation universitaire française. Il favorise la lisibilité des filières à l'international en créant un continuum entre master, doctorat et insertion professionnelle, sur la base d'une

recherche du plus haut niveau. Les « Ecoles universitaires de recherche », ou « graduate schools à la française » doivent être l'opportunité de créer une logique de communauté, où l'étudiant intègre une filière d'excellence dès son entrée en master, devenant une étape cohérente entre le second cycle et la sortie de l'université où enseignants, étudiants et chercheurs travaillent mieux ensemble. Elles profitent à l'attractivité de nos licences.

Ces projets créent des synergies favorables au développement socio-économique car ce sont des écosystèmes vertueux de l'acquisition de compétences, de la diffusion du savoir, de la recherche et de l'innovation et répondent aux nouveaux enjeux sociétaux.

Ces nouvelles écoles, innovantes, seront aussi des lieux pour développer la passion de la recherche et de l'innovation, le pilotage et la gouvernance de projets.

Nos trois universités, en région, sont la preuve d'une recherche scientifique française de haut niveau dont nous sommes collectivement fiers. Loin de nous griser, ces succès nous obligent. Ils nous poussent à continuer à mobiliser nos équipes, à échanger, à partager, à nous interroger sur les meilleures modalités de gouvernance pour répondre aux nouveaux défis posés à l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France.

Yvon Berland, président de l'université Aix-Marseille

Manuel Tunon de Lara, président de l'université de Bordeaux

Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg

Jeudi 26 octobre 2017

Contacts presse

> **Université de Bordeaux : Blandine Laccassagne**

Tél. : 06 46 45 76 56 / blandine.laccassagne@u-bordeaux.fr

> **Université de Strasbourg : Christine Guillot**

Tél. : 06 80 52 01 82 / christineguillot@unistra.fr

> **Aix Marseille Université : Delphine Bucquet**

Tél. : 06 12 74 62 32 / delphine.bucquet@univ-amu.fr